
Charte Installation

Jeunes Agriculteurs Gironde / Les vignerons de Tutiac

Cette charte est conçue pour faciliter et simplifier l'installation des porteurs de projet de moins de 40 ans, dans le domaine de la viticulture.

1/ AIDES FINANCIERES

- 4000€/ha d'aide à la trésorerie sans intérêts – Assurance multirisque obligatoire (Négociation Groupe) – remboursable sur 5 ans dès la première répartition
- Prise de capital social progressive sur 5 ans

2/ AIDES AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES

- Accompagnement des nouveaux installés auprès des différents organismes : Banques, Chambre d'Agriculture/ADAR, Notaires, Comptables...
- Suivi des Techniciens viticoles sur le terrain – suivi obligatoire et renforcé pour les porteurs de projet bénéficiant de l'aide à la trésorerie
- Tables rondes thématiques tous les 6 mois

3/ AIDES A L'ACCES AU FONCIER

- Mise en ligne entre les jeunes installés et adhérents cédants sans repreneur
- Acquisition progressive de foncier : réalisation de stockage et portage avec la SAFER

Jeunes Agriculteur Gironde s'engage à faire la promotion de la présente charte sur le site installation-agricole.com

Jeunes Agriculteurs de Gironde
17 Cours Xavier Arnoz, 33000 Bordeaux
contact@ja33.fr
05 56 48 07 67

Les Vignerons de Tutiac
La Cafourche, 33860 Marcillac
05 57 32 48 33